

# LES ACTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER EN FAVEUR DES CIRCUITS COURTS

Le Conseil Départemental du Cher s'est engagé depuis 2011 dans une démarche d'approvisionnement local auprès de la restauration collective des collèges pour :

- apporter une alimentation de qualité aux élèves ;
- accompagner l'économie agricole locale.

Les collèges du Cher représentent 1,2 millions de repas et 2,5 millions d'€ d'achat de denrées alimentaires par an.

Cette action est conduite en partenariat avec :

- la Chambre d'agriculture du Cher ;
- le Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques 18 et Bio Berry ;
- la Chambre de métiers et de l'artisanat.

En 2015, le Conseil Départemental du Cher adhère à la plateforme de marchés publics Agrilocal, qui met en relation les acheteurs (dont les cantines scolaires) et les agriculteurs et entreprises locales. **Agrilocal est une association à visée nationale**, créée par le Conseil départemental de la Drôme en 2012 et rapidement rejointe par le Conseil départemental du Puy de Dôme.

En 2017, première année d'activité complète, la plateforme agrilocal 18 a permis la commercialisation de 237 000 € de denrées avec 55 acheteurs et 80 fournisseurs.